

SELARL LEXEC

Huissiers de
Justice associés
9 rue Abeilard
BP 20
77481 PROVINS CEDEX

Tél. : 01 64 60 25 80

Fax : 01 64 60 25 89

contact@lexec.fr

MEDIATION
CONSTATS
RECOUVREMENT
AMIABLE & JUDICIAIRE



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le DEUX MAI

Références à rappeler

5221118 - RH RH/PR

Affaire :

CREDIT FONCIER DE
FR/LOKO MAYAMBU

Vos refs :

21343 - CFF LOKO
MAYAMBU

EXPEDITION

Paiement par virement :

IBAN :

FR76 1870 6000 0072 1054 7804 837

BIC :

AGRIFRPP887

Paiement par chèque :

libellé à l'ordre de la

SELARL LEXEC

Paiement par Carte bleue :

Soit en appelant l'Etude au

01 64 60 25 80

Soit sur le site sécurisé

Adresse du site : www.lexec.fr

Identifiant : 188750

Mot de passe : 986819

La SELARL LEXEC, Philippe RUDEAUX, Grégory HAMON, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de MELUN demeurant 9 rue Abeilard 77481 PROVINS, agissant par l'un d'eux soussigné,

À LA REQUETE DE

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 1.331.400.718,80€, ayant son siège social sis 182 avenue de France - 75013 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 029 848, prise en la personne de son directeur général domicilié en cette qualité audit siège,

Pour lequel domicile est élu au cabinet de :

Maître Aurélie PAUCK, avocat postulant, au barreau de Fontainebleau, associée de la Société Civile Professionnelle d'Avocats MALPEL & ASSOCIÉS, exerçant 160, rue Grande, 77300 Fontainebleau (Téléphone : 01.60.72.88.56 - Télécopie : 09.70.60.44.81 - Courriel : avocats@malpel-associés.com), constituée sur le présent commandement et ses suites, et au cabinet de laquelle pourront être notifiés des actes d'opposition au présent commandement, offre et toutes significations relatives à la saisie ;

Et encore pour la correspondance au cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO – de La SELLE, prise en la personne de Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, société d'avocats inscrite au Barreau de Paris, demeurant 6, rue de Madrid – 75008 Paris, Tél : 01.47.20.17.48 – Fax : 01.47.20.14.10 – Vestiaire J 130.

LEQUEL M'A FAIT EXPOSER

Que suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié à Madame et Monsieur LOKO MAYAMBU le 25 mars 2022, domiciliés 13 Chemin du Moulin à Vent 77130 Marolles sur Seine,

Qu'elle me requiert à fin de dresser un procès de description en application des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du code des procédures civiles d'exécution avec l'assistance d'un géomètre chargé des diagnostics prévus par la loi.

Ce pourquoi, déférant à cette réquisition,

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 13 mai 2011 par Maître Nathalie ARTIS-RABEREAU notaire à MONTEREAU FAULT YONNE (77873),

Me suis rendu ce jour à 12 heures 50, 13 Chemin du Moulin à Vent 77130 Marolles sur Seine,

Là étant, accompagné de Monsieur PACO GOMEZ diagnostiqueur et métreur de la SARL DHS, et Monsieur HERTEL pour l'assainissement, nous rencontrons Madame Adelyne LOKO MAYAMBU qui après lui avoir décliné nos nom, prénom qualité et objet de notre mission nous convie à entrer dans son domicile.

Madame LOKO MAYAMBU nous déclare être pressée car elle doit partir à son travail ; elle ajoute nous laisser accomplir notre mission et se retire dans une pièce voisine.

Des enfants, en toute vraisemblance mineurs, regardent la télévision dans le séjour.

Après quelques instants, j'appelle Madame LOKO MAYAMBU à qui je tente de réexpliquer l'objet de notre venue ; Madame LOKO MAYAMBU manifestement pressée, me tient les mêmes propos. A 13 heures sonnées, Madame LOKO MAYAMBU prend sa voiture et part, les enfants restent seuls et sans nul doute ont reçu des consignes.

En l'absence de questions et de toutes difficultés, en présence des diagnostiqueurs je procède aux descriptions suivantes :

DESCRIPTIONS :

La commune de MAROLLES-SUR-SEINE est située dans le département de SEINE-ET-MARNE, région Ile de France, à 7 km à l'Est de MONTEREAU-FAULT-YONNE, sur la rive gauche de la SEINE ;

La maison n° 13, chemin du Moulin à Vent à MAROLLES-SUR-SEINE se situe dans une cité pavillonnaire en bordure de champs, longeant la route départementale 411, axe MONTEREAU-FAULT-YONNE (77) à NOGENT-SUR-SEINE (10).

Extérieur (photographies n°1 à 4):

Le pavillon est de plain-pied avec jardin en façade avant, sur le côté gauche et en façade arrière. À droite se trouve un garage en construction encombré. Ce garage est accolé au mur pignon voisin (immeuble n° 11).

Devant ce garage, il existe un décrochement carrossable composé de terre et de cailloux, sur lequel stationnent des véhicules.

En façade avant, une petite allée carrelée mène du portillon à la porte.

Il existe une aire gravillonnée semi- entretenue entre la façade et une aire herbeuse délimitée par le mur d'enceinte extérieur côté rue. Cette aire herbeuse se poursuit jusqu'en façade arrière.

En façade arrière, un jardin herbeux délimité par trois autres propriétés séparées par un grillage usagé, et par endroit sommairement maintenu par des piquets métalliques. Accolée à la façade, une terrasse en ciment à l'état brut.

La maison est manifestement de conception récente, les façades sont en enduit taloché, la toiture est en tuiles mécaniques, les ouvertures extérieures sont en PVC en état d'usage.

Intérieur (photographies n°5 à 8) :

Une porte d'entrée dessert un petit couloir, à droite, une cuisine, puis un grand séjour. À gauche, un petit couloir dessert un WC, quatre chambres et une salle de bain.

Les sols sont couverts d'un carrelage jointoyé usagé, les joints sont noircis.

Petit couloir d'entrée :

Mur en toile de verre usagé et souillée.

Plafond peinture usagée.

Un placard portes coulissantes , usagé.

Cuisine :

Au sol : carrelage. Murs et plafond sont en peinture usagée tachée. Il existe une ouverture (passe-plat) donnant directement sur le séjour.

Une fenêtre donne sur la façade avant.

Séjour :

En continuité du petit couloir d'entrée, le séjour.

Sol : carrelage en état d'usage, joints noircis. Les murs sont en toile de verre peinte usagée.

Plafond : peinture usagée.

Deux portes-fenêtres donnent sur le jardin en façade arrière.

Un petit couloir dessert chambres et salle de bain.

Couloir à gauche en entrant :

Carrelage usagé aux joints noircis. Les murs et le plafond sont en peinture en mauvais état.

L'ensemble des huisseries de toutes les pièces desservies ainsi que les portes sont très usagées.

WC :

Sol carrelage. Murs et plafond peinture sale.

Une chambre côté façade arrière (chambre 4) :

Cette chambre est attenante au WC

Sol : parquet en état d'usage.

Murs et plafond, peinture usagée.

Une fenêtre donnant sur le jardin.

Une autre chambre attenante en façade arrière (chambre 3) :

Sol, carrelage.

Murs et plafond : peinture usagée.

Une fenêtre usagée.

Salle de bain :

Sol : carrelage.

Murs : peinture et carreaux de faïence usagés.

Une petite fenêtre côté mur pignon.

Salle de bain composée d'un WC, un lavabo sur meuble s'effondrant et une baignoire usagée.

Côté façade avant, chambre n°2 :

Sol : carrelage.

Murs et plafond, peinture.

Une fenêtre masquée avec impossibilité d'ouverture, côté façade avant.

Côté façade avant, chambre n° 1 :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : peinture usagée.

Une fenêtre côté façade avant double battant.

Les pièces sont dotées d'un radiateur ; le chauffage est un chauffage central gaz.

À noter que les volets extérieurs sont en plastique.

A 13 heures 35, les descriptions achevées nous nous retirons, avisant les enfants de notre retrait et à qui nous nous précisons de ne pas ouvrir aux inconnus.

De tout quoi, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé des clichés photographiques annexés par mes soins, et que j'ai clos en mon étude après rédaction, et dont le coût est de :

Emolument :	350.66 €
S.C.T.	7.67 €
Total H.T.	358.33 €
T.V.A.	71.67 €
TOTAL T.T.C.	430.00 €



P RUDEAUX



001 (02-05-2022)



002 (02-05-2022)



003 (02-05-2022)



004 (02-05-2022)



005 (02-05-2022)



006 (02-05-2022)



007 (02-05-2022)



008 (02-05-2022)